# *Le Syndicat de la Santé,*

# *de la Médecine*

# *et de l’action Sociale*

#

# Notre Syndicat a pour but l’étude, la promotion et la défense des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres, dans le respect de valeurs éthiques.

## Nous sommes présents dans le secteur de l’hospitalisation privée comme dans la Fonction Publique Hospitalière.

## Pour les professions médicales, paramédicales, administratives et logistiques, les cadres, les cadres éducatifs et psychologiques, les agents de maîtrise, les soignants, les techniciens, les techniciens éducatifs, et tout autre métier relevant du secteur.

## ,

**Nous vous renseignons, nous vous conseillons.** De nombreux conseillers de la CFE-CGC sont engagés dans différentes instances : Prud’hommes, CAF, URSSAF, CPAM, CARSAT, OPCO, référent handicap, et peuvent vous renseigner selon vos besoins.

**Le département action syndicale** vous conseille et vous assiste dans le cadre de la mise en place d’élections professionnelles. Nos élus peuvent vous apporter des conseils et des informations sur le droit du travail général, sur les conventions collectives.

En cas de difficultés liées à l’activité salariée de l’adhérent, notre **service juridique** vous accompagne sur la conduite à tenir en phase précontentieuse.

## Nous vous proposons des formations. Le Centre de Formation Syndicale met à la disposition de ses adhérents de nombreuses formations.

**Notre section syndicale :** **« numéro de téléphone, adresse mail »**

**Les élus au CSE :** **« nom, mail »**

**Les Délégués Syndicaux : « nom, mail »**

**Les membres du CSSCT : « nom, mail, numéro de poste »**



**Le Représentant Syndical au CSE** : **« nom, mail »**